



Observations du public

Arrêté accordant dérogation à l'interdiction d'addition de radionucléides, énoncée à l'article R. 1333-2 du code de la santé publique, pour l'utilisation de l'analyse neutronique par la société Tunnel Euralpin Lyon Turin

3 commentaires

- Principe de précaution, par Duvalard , le 9 juillet 2019 à 14h46

Ce tunnel me semble comporter de gros risques environnementaux et je n'y suis pas favorable, comme bien d'autres Français ou Italiens, mais c'est trop tard pour nous, hélas !

De plus je n'approuve pas ce projet d'arrêté par mesure de précaution car il ne me semble pas qu'un groupe indépendant de scientifiques ait été consulté pour vérifier l'absence de risques pour les populations tant humaines qu'animales.

- Je suis contre ce projet d'arrêté, par droit du citoyen , le 30 juin 2019 à 14h00

Je suis contre ce projet d'arrêté par mesure de précaution car je ne vois aucunement dans ce texte qu'un groupe indépendant de scientifiques ait été consulté pour soulever tout éventuel problème.

- favorable à la régulation des especes, par marie , le 27 juin 2019 à 17h02

favorable à la régulation des espèces y compris les rapaces